



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE

Dernière mise à jour : 09/07/2026

ARTICLE 1. OBJET DU DOCUMENT

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les règles d'utilisation du site ainsi que les conditions de vente applicables aux prestations proposées par AnthonyAI.

ARTICLE 2. OBJET DU SITE

Le site a pour objet de présenter les prestations d'assistance informatique proposées par AnthonyAI, notamment au travers de cartes de services descriptives, d'un calculateur de frais de déplacement et d'un formulaire de contact.

ARTICLE 3. ACCÈS AU SITE

L'accès au site est libre et gratuit. L'éditeur s'efforce d'assurer l'accessibilité du site et la qualité des informations publiées, sans garantie d'absence d'erreur, d'interruption ou d'indisponibilité temporaire.

ARTICLE 4. UTILISATION DU SITE

L'utilisateur s'engage à utiliser le site conformément à la loi et aux présentes conditions. Il lui est interdit d'en perturber le fonctionnement, d'en extraire frauduleusement des données, ou d'en utiliser les contenus à des fins non autorisées.

ARTICLE 5. CONTENU DU SITE

Les textes, visuels, logos, éléments graphiques, structure et contenus présents sur le site sont fournis à titre informatif. Les informations peuvent être modifiées à tout moment sans préavis.

ARTICLE 6. CALCULATEUR DE FRAIS DE DÉPLACEMENT

Le site propose un calculateur de frais de déplacement permettant d'afficher automatiquement le tarif applicable après saisie de la ville et du code postal du client. Le montant affiché dépend de la zone géographique correspondant à l'adresse renseignée. Quatre zones tarifaires sont définies à l'avance, chacune donnant lieu à un forfait fixe. Le montant affiché par le calculateur est celui applicable au moment de la consultation. Il est repris, le cas échéant, dans le devis ou la facture.

ARTICLE 7. FORMULAIRE DE CONTACT

Le formulaire de contact permet à l'utilisateur de transmettre une demande à l'éditeur. Les informations communiquées via ce formulaire sont utilisées uniquement pour répondre aux demandes, assurer leur suivi, préparer les devis, émettre les factures et gérer la relation client.

ARTICLE 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble du contenu du site est protégé par le droit de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation, adaptation ou réutilisation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur est interdite.

ARTICLE 9. RESPONSABILITÉ

L'éditeur ne saurait être tenu responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du site, de l'accès au site, d'une interruption temporaire, ou de l'usage des informations publiées, dans la limite de la loi. Le Prestataire met en œuvre tous les moyens raisonnables pour mener à bien la prestation demandée. Toutefois, il ne peut garantir l'issue favorable de chaque intervention. Il est possible que, malgré ses efforts, la réparation s'avère impossible, incomplète ou non réalisable en raison de la nature de la panne, de l'état du matériel, de l'absence de pièces compatibles, ou de toute autre cause indépendante de sa volonté. Dans ce cas, les prestations déjà réalisées restent dues, notamment les frais de déplacement, le diagnostic et, plus généralement, le temps passé à l'intervention.

ARTICLE 10. CGV – OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations d'assistance informatique proposées par AnthonyAI, à domicile ou à distance, aux particuliers et, le cas échéant, aux professionnels.

ARTICLE 11. PRESTATIONS PROPOSÉES

Les prestations proposées peuvent inclure notamment :

- Dépannage matériel et logiciel.
- Nettoyage et optimisation du système.
- Réinstallation et configuration de Windows.
- Assistance et formation à l'utilisation.
- Cybersécurité et bonnes pratiques.
- Transfert de données et sauvegarde.
- Assistance à distance après première prise de contact ou intervention, selon le cas.

Les cartes de prestations présentées sur le site ont une valeur informative. Elles ne constituent pas, à elles seules, un engagement contractuel tant qu'un devis n'a pas été établi et accepté.

ARTICLE 12. DEVIS

Toute prestation fait l'objet d'un devis lorsqu'elle nécessite une intervention payante. Le devis est établi en fonction des besoins exprimés par le client et le cas échéant, du tarif de déplacement correspondant à la zone géographique renseignée.

Le devis a une durée de validité indiquée sur celui-ci.

Toute commande ou intervention implique l'acceptation du devis par le client.

Lorsque la prestation est facturée au taux horaire, le devis mentionne le taux horaire applicable ainsi que, le cas échéant, les modalités de décompte du temps passé.

La durée exacte de l'intervention peut varier en fonction de la complexité du dépannage et du temps réellement nécessaire à sa réalisation.

La facturation finale est établie sur la base du temps réellement passé.

ARTICLE 13. TARIFS

Les tarifs applicables aux prestations sont ceux en vigueur au jour de la commande, tels qu'indiqués sur le site internet et/ou dans le devis transmis au client. En cas de divergence entre plusieurs supports, le devis accepté par le client prévaut.

Les frais de déplacement, lorsqu'ils sont applicables, sont déterminés en fonction de la zone géographique renseignée par le client et correspondent à un forfait fixe selon la zone tarifaire concernée.

Les prix sont exprimés en euros, selon les modalités de taxation applicables au Prestataire.

ARTICLE 14. FACTURATION

Les prestations font l'objet d'une facturation établie sur la base du devis accepté, des prestations effectivement réalisées, des éventuelles prestations complémentaires, ainsi que des frais annexes prévus aux présentes CGV ou au devis. Les devis et factures sont établis au moyen de l'outil de gestion utilisé par le Prestataire.

ARTICLE 15. MODALITÉS DE PAIEMENT

Sauf mention contraire de l'éditeur figurant sur le devis ou communiquée avant l'intervention, le paiement est exigible le jour de l'intervention. En cas de retard de paiement, l'éditeur pourra suspendre les prestations en cours, dans les limites légales applicables.

ARTICLE 16. EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Les prestations sont exécutées à la date et selon les modalités convenues entre les parties, telles que définies dans le devis, le bon de commande, le contrat ou tout autre document contractuel accepté par le client. Le client s'engage à fournir en temps utile l'ensemble des informations, accès, validations et éléments nécessaires à la bonne exécution des prestations.

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnables nécessaires à la réalisation des prestations, conformément aux règles de l'art et aux usages de sa profession. En cas de difficulté technique, d'incompatibilité, de contrainte extérieure ou de situation rendant l'exécution impossible ou partiellement impossible, le Prestataire informera le client dans les meilleurs délais et pourra proposer, sans obligation de résultat, une solution alternative, un contournement technique ou une réorientation de la demande.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des retards, suspensions ou impossibilités d'exécution résultant d'un manquement du client à ses obligations, notamment en cas de communication tardive, d'informations incomplètes, d'absence d'accès, de validation retardée ou de toute autre coopération insuffisante.

ARTICLE 17. DROIT DE RÉTRACTATION

Lorsque le client est un consommateur, les règles légales relatives au droit de rétractation s'appliquent le cas échéant, selon la nature de la prestation et les

conditions dans lesquelles le contrat est conclu. Lorsque le client demande expressément le démarrage de la prestation avant la fin du délai de rétractation, il reconnaît que ce droit peut ne plus être applicable dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 18. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à collaborer de bonne foi, à fournir des informations exactes et à permettre l'accès aux équipements concernés par la prestation dans des conditions normales de sécurité.

ARTICLE 19. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'éditeur ne saurait être tenu responsable des pertes de données non sauvegardées par le client, des dommages liés à une mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, ni des conséquences d'informations incomplètes ou erronées fournies par le client, sauf faute prouvée de sa part.

ARTICLE 20. RÉSILIATION / ANNULATION

Toute annulation d'intervention doit être communiquée dans un délai raisonnable. En cas d'annulation tardive ou d'absence du client au rendez-vous, les frais éventuellement engagés pourront être facturés dans les limites prévues au devis ou par la loi.

ARTICLE 21. DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux déterminés par les règles de procédure applicables.

ARTICLE 22. GESTION DES COOKIES

Le site AnthonyAI.fr n'utilise pas de cookies à des fins de suivi, de publicité ou de mesure d'audience. Le site est sécurisé par le plugin Wordfence, qui peut déposer uniquement des cookies strictement nécessaires à la sécurité et au bon fonctionnement technique du site. Ces cookies ne concernent pas les visiteurs non connectés, le site ne proposant pas de compte client.